

بيان سانت جالن

செங்காளன் தெரியப்படுத்துகிறது

॥ སཀ་གྲ་ལན་གྱི་གསལ་བསྐྱབས།།

Manifeste de Saint-Gall

Pour la cohabitation entre les religions et le dialogue interreligieux

1. Nous constatons:

Dans le Canton de Saint-Gall vivent aujourd'hui des membres de différentes religions et confessions: Christianisme, Judaïsme, Islam, Hindouisme, Bouddhisme et autres. Un nombre considérable de personnes ne se sentent pas dans l'obligation d'appartenir à une religion. Bien des membres de religions non-chrétiennes sont des étrangères et des étrangers.

Dans cette multiplicité, la vie en commun n'est pas toujours facile. Beaucoup ressentent cela comme une menace que nous prenons très au sérieux. Ce qui est familier doit être protégé et ce qui est étranger doit être reconnu. Tous deux sont légitimes. Il existe, dans toutes les communautés religieuses, des peurs et des préjugés, dont les racines, souvent, sont à chercher dans le passé de leur lourde histoire.

2. Nous nous engageons:

- a) Nous renonçons à porter des jugements de parti pris sur les personnes appartenant à d'autres croyances. Elles ont le droit d'être fidèles à leur foi et à évoluer. Nous sommes ouverts en cela à ce que les communautés religieuses, ensemble, dans la cohabitation et le dialogue, cherchent, découvrent, partagent, offrent et reçoivent la vérité.
- b) Nous croyons que Dieu respecte tous ceux et toutes celles qui l'appellent sincèrement, de même quand des personnes le nomment et l'honorent de manière différente. C'est pourquoi nous approuvons la prière des diverses religions lors de célébrations communes et nous veillons à ce que ces différences ne soient pas effacées, mais qu'elles soient, au contraire, expliquées.

- c) Nous nous engageons pour tous les Droits de l'Homme. L'appel à Dieu et à la religion nous obligent tout particulièrement à respecter les Droits de l'Homme et à les protéger. Notre attention concerne en tout premier lieu l'égalité des Droits des Femmes.
- d) Nous nous basons sur les principes fondamentaux pour que, les différences qui existent entre les hommes et qui sont nécessaires, soient relatives, mais elles peuvent être nommées. Nous sommes tous des créatures de Dieu. Nous revendiquons une société à cultures multiples. Nous ne recherchons pas à préserver notre identité religieuse et culturelle en pratiquant l'isolement ou l'exclusion, mais nous voulons, au contraire, nous investir dans un dialogue en commun avec tous. Nous nous engageons pour une société pluraliste diversifiée, qui soit autant que possible intégrée, sur la base des valeurs humanitaires essentielles et conformément à la légalité démocratique.
- e) Nous connaissons le radicalisme et le fondamentalisme, peu importe dans quelles religions ils sont vécus, en tant que forme de croyance intolérante, qui sèment la haine et la peur et engendrent la violence. Nous nous distançons de toutes les formes d'extrémisme qui menacent, combattent et condamnent les personnes pour leurs opinions autres. Parce que nos religions nous obligent à la tolérance et à la paix, nous cherchons obstinément et avec patience le dialogue et la cohabitation interreligieux.

St. Gallen, le 10 septembre 2005

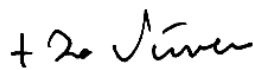
Les signataires :



Kathrin Hilber
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de l'intérieur
du Canton de St-Gall



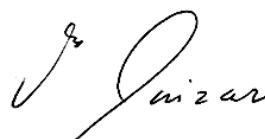
Hubert Schlegel Conseiller municipal
Direction sociale et sécurité



Dr. Ivo Furer,
Evêque de Saint-Gall



Pfr. Dr. Dölf Weder
Président du Conseil des Eglises
Eglise réformée du
Canton de Saint-Gall



Dr. Hisham Maizar
Président de la Confédération
des Paroisses islamistes de Suisse
orientale et de la Principauté
du Lichtenstein